Assemblée communale du 13 avr. 2026

lundi 13 avril 2026 • 20:00 - 20:50 | Salle communale | Assemblée communale

Participants

P Présent A Absent E Excusé O Online

AD Alexandre Dufour	Conseiller communal	alexandre.dufour@chatillon-broye.ch	P
MV Maud Vocat	Secrétaire communale	administration@chatillon-broye.ch	P
DM Daniel Martin	Vice-Syndic	daniel.martin@chatillon-broye.ch	P
MM Michèle Martin	Conseillère communale	michele.martin@chatillon-broye.ch	P
NG Nicole Grin	Administratrice des finances	nicole.grin@bluewin.ch	P
Sandra Lambelet Moulin	Conseillère communale	sandra.lambeletmoulin@chatillon-broye.ch	P
SC Serge Carrard	Syndic	serge.carrard@chatillon-broye.ch	P

1 Administratif

1.1 Participants

Maud Vocat

36 citoyennes et citoyens actifs sont présents selon la liste des présences.

Une personne est excusée.

1.2 Scrutateurs

Maud Vocat

M. Didier David et M. Daniele Levi sont nommés scrutateurs.

1.3 Convocation

Maud Vocat

Une circulaire en tout-ménage, affichage au pilier public, publication sur notre site internet et insertion dans la feuille officielle No 13 du 27 mars 2026.

Il n'y a pas de remarque sur le mode de convocation.

1.4 Tractanda

Maud Vocat

1. Procès-verbal de l'assemblée du 1er décembre 2025 et approbation
2. Comptes 2025
   - Compte de résultats 2025
   - Compte des investissements 2025

- Rapport de l'organe de révision
- Rapport de la commission financière
- Approbation

3. Divers

2 Procès-verbal de la dernière assemblée communale

Maud Vocat

Le procès-verbal de l'assemblée du 1er décembre 2025 (page no 441 à 446) n'est pas lu. Il a pu être consulté sur le site www.chatillon-broye.ch ou au secrétariat communal.

Aucune remarque n'est formulée.

L'assemblée accepte le procès-verbal de l'assemblée du 1er décembre 2025 à l'unanimité.
Les membres du conseil communal n'ont pas exprimé leur droit de vote sur cette décision.

3 Comptes 2025

3.1 Compte de résultats 2025

Maud Vocat

Le responsable des finances présente le compte de résultats 2025. Il donne également des explications détaillées sur les postes suivants :

- Administration
  Repas, excursions, cadeaux / Autres charges du personnel / Achat de machines et mobilier de bureau
- Ordre et sécurité publique, défense
  Participation frais curateurs selon Justice de Paix
- Formation
  Traitement du personnel de conciergerie / Participation au service de la formation professionnelle cantonale
- Culte, sport et loisirs
  Dons aux sociétés à but culturel
- Trafic et télécommunication
  Travaux exécutés par le Domaine du Bugnonet / Entretien signalisation routière
- Protection de l'environnement et aménagement du territoire
  Entretien et rénovation des installations / Gestion des déchets / Honoraires et frais d'avocats
- Finances et impôts
  Impôt sur les gains immobiliers / Impôt sur les mutations

Compte de résultats 2025 en surbrillance (ID 21918).pdf

Compte de résultats 2025	
Total des charges	1 965 039.27 CHF
Total des produits	2 106 519.36 CHF
Excédent de revenu	141 480.09 CHF

3.2 Compte des investissements 2025

Maud Vocat

Le responsable des finances présente le compte des investissements 2025.
M. Alexandre Dufour fait un retour sur les travaux du nouveau bureau communal, ainsi que sur le changement de chauffage du bâtiment communal.

Compte des investissements 2025 (ID 21916).pdf

Etat des Investissements 2025 - présentation Assemblée Communale 13.05.2026.pptx

Compte des investissements 2025	
Total des charges	599 702.52 CHF
Total des produits	0.00 CHF
Excédent de charges	599 702.52 CHF

3.3 Rapport de l'organe de révision

Maud Vocat

Le rapport de l'organe de révision est présenté à l'assemblée.

Rapport de l'organe de révision 2025 (ID 21917).pdf

3.4 Rapport de la commission financière

Maud Vocat

M. le Syndic donne la parole à M. Marc Gebhard, président de la commission financière. Il informe que suite à son examen du 24 mars 2026, la commission financière recommande l'approbation des comptes de résultats et des investissements et remercie le conseil communal, ainsi que l'administratrice des finances pour leur excellent travail.

Rapport détaillé de l'organe de révision 2025.pdf

Rapport de l'organe de révision 2025.pdf

3.5 Approbation

Maud Vocat

L'assemblée accepte les comptes de résultats 2025 à l'unanimité.

L'assemblée accepte les comptes des investissements 2025 à l'unanimité

Les membres du conseil communal n'ont pas exprimé leur droit de vote sur ces décisions.

4 Divers

4.1 Information du Conseil communal

Maud Vocat

M. le Syndic informe l'assemblée que les travaux de rafraichissement de l'ancien bureau communal arrivent à leur terme. Ce local sera mis à disposition des écoles.

4.2 La Parole aux citoyens

Maud Vocat

Mme Christine Pellaux informe que 3 arbres sont tombés sur le chemin Bernard Noble.

- [x] Prendre contact avec la corporation forestière pour leur demander de faire le nécessaire. MV

M. Daniele Levi revient sur la vitesse dans le village et informe que, malgré le panneau de fermeture du chemin de la Scie durant la journée, certaines personnes continuent d'y circuler.

Ensuite, il revient également sur la place de jeux, laquelle est bien équipée et beaucoup utilisée. Il demande si nous pouvons installer une petite clôture pour sécuriser l'accès à la route de La Vuardaz.

M. Alexandre Dufour informe que nous pensons changer l'accès à la place de jeux, avec une entrée côté parking.

Ces travaux pourraient être faits lors des prochaines corvées.

M. Marc Gebhard trouve que nous avons la chance d'avoir un défibrillateur devant le bureau communal. Il pense que la population n'est pas forcément au courant de cette installation.

- [ ] Donner l'information à la population lors d'un tout-ménage. MV

Mme Christine Pellaux s'informe au sujet du lavage des voitures sur une place privée. M. Alexandre Dufour lui répond que cette pratique est interdite.

M. Daniel Martin prend la parole pour informer que c'est la dernière assemblée communale de notre Syndic, après 30 ans d'activité au sein du conseil communal. Il est à l'écoute, il est serviable. Il s'occupe de nos déchets encombrants, du déneigement. Il n'hésite pas à partager son opinion. Toutes les questions liées à la commune, toutes les informations passent à la table du conseil communal, grâce à Serge. Il a toujours valorisé le personnel communal. Il est généreux et propose souvent son aide aux membres du conseil communal. Et il termine en rappelant le caractère bon camarade de Serge qui permet toujours de souder l'équipe.

Un présent lui est remis lors de cette assemblée communale.

La parole n'est plus demandée, M. le Syndic informe l'assemblée que le conseil communal reste à disposition pour toute question ou information et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Maud Vocat
Secrétaire communale

Serge Carrard
Syndic

Commune de Châtillon 1473 Châtillon/Broye